



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Occupation de l'immeuble de la rue de la Main 2

La Ville de Neuchâtel a appris ce vendredi matin l'occupation de l'immeuble de la rue de la Main 2, dont elle est propriétaire, par le collectif L'Amar. Le conseiller communal en charge de l'Urbanisme, Olivier Arni, s'est rendu sur place. Il a constaté que le collectif s'était déjà installé dans le bâtiment et a pu discuter avec les occupants.

Sur la forme, la Ville de Neuchâtel regrette que le collectif ne lui ait pas adressé de demande, préférant prendre de force un bâtiment ne lui appartenant pas, sans avoir cherché à savoir s'il était en état d'accueillir des habitants, en particulier en ce qui concerne le respect des normes de sécurité.

Vu l'état de vétusté du bâtiment, par ailleurs appelé à être rénové pour y accueillir des logements, le Conseil communal a pris des dispositions pour réaliser rapidement une expertise technique du bâtiment, en particulier sur le plan de la sécurité, ainsi qu'examiner les aspects juridiques de cette occupation. Il prendra une décision en principe lundi sur la base du résultat de cette expertise et la communiquera au collectif L'Amar, avec qui il souhaite que le dialogue entamé ce matin puisse se poursuivre ces prochains jours.

Vu le contexte et les nombreuses activités prévues ce week-end et en journée uniquement, le Conseil communal n'interviendra pas immédiatement pour faire évacuer les lieux.

Sur le fond, la Ville est de surcroît sensible aux valeurs défendues par le collectif L'Amar, qui souhaite mettre sur pied un espace de rencontres et d'échanges dédié aux personnes migrantes. Dans son programme politique, elle encourage d'ailleurs les actions citoyennes et a mis sur pied plusieurs actions visant à renforcer la cohésion sociale. Mais il n'est pas acceptable de mettre le propriétaire devant le fait accompli, sans discussion préalable. Le développement de projets dans ce domaine aussi doit se faire dans un esprit de partenariat basé sur le respect et la confiance.

Direction de l'Urbanisme

Neuchâtel, le 22 avril 2016

Renseignements complémentaires:

Service de la communication et de l'information, tél. 079 239 07 27 ou françoise.kuenzi@ne.ch